

Nice, 30 septembre 2000

Université Méditerranéenne

EDITORIAL

Maire d'Orléans
Association des
Maires de France

Depuis 20 ans, la politique de la ville s'est attachée à réhabiliter un certain nombre de quartiers. Mais cette politique a trop souvent méconnu qu'une partie des difficultés de ces quartiers provenait d'un déséquilibre interne aux villes et aux agglomérations. La constitution des grands ensembles est allée de pair avec l'explosion des zones commerciales et des grandes surfaces, accompagnant la montée du " tout automobile ".

Les entrées de ville sont désormais dévolues au commerce à grande échelle. Les zones pavillonnaires ont souvent " mité " l'espace comme, d'ailleurs, beaucoup de zones d'activité. Les campus universitaires, coupés des centres-ville, se sont développés en même temps que les villes nouvelles. Nos agglomérations ressemblent souvent à des " patchworks ".

Une nouvelle politique de la ville est nécessaire. A vrai dire, c'est aussi d'une nouvelle politique urbaine qu'il s'agit. Il est, en effet, totalement artificiel de dissocier politique de la ville et politique urbaine.

Il s'agit de reconfigurer un certain nombre de quartiers, qui vieillissent mal et sont menacés de devenir des ghettos. Non pas de les refaire " sur eux-mêmes ". Mais d'intégrer leur profonde rénovation dans un vaste mouvement de renouvellement urbain.

Alors que nos agglomérations sont, trop souvent, des " patchworks " faits de la juxtaposition d'espaces monofonctionnels, il nous faut repenser l'urbanisme du futur autour d'espaces urbains plurifonctionnels au sein desquels toutes les activités humaines - habitat, commerces, entreprises, formation, loisirs, espaces verts - seront étroitement associées.

La ville du XXI^e siècle sera également multipolaire. Il ne faut plus raisonner à partir du schéma centre-ville / faubourgs / banlieues. Il faut lui substituer le schéma d'une agglomération structurée autour de plusieurs centres, reliés entre eux et regroupant toutes les activités indispensables à la vie de la cité.

Enfin, cette ville multifonctionnelle et multipolaire sera aussi celle des nouvelles formes de mobilité. La multiplication des projets de tramways, en France, consacre des modes de déplacements modernes, écologiques et structurants pour les agglomérations. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication/..

... constituent également des atouts pour préparer la ville du futur, l'objectif devant être que ces nouvelles technologies soient largement partagées, et donc accessibles à tous les habitants de la cité - à tous les citoyens -.

Nous savons aujourd'hui qu'une politique urbaine ambitieuse ne peut être menée qu'à l'échelle des agglomérations.

Au cours des 10 dernières années, la " révolution tranquille " de l'intercommunalité s'est traduite par la multiplication des structures intercommunales, notamment dans les agglomérations urbaines. Il faut aujourd'hui les conforter en favorisant le plein exercice par les Conseils de ces agglomérations, dans les domaines décisifs pour la construction de la ville du futur : urbanisme, logement, environnement, aménagement et développement économique.

La " taxe professionnelle unique d'agglomération " peut être un levier fort pour une politique d'aménagement et de développement économique cohérente sur une aire urbaine donnée et donc pour une meilleure maîtrise de l'utilisation du terrain qui permettra de rompre avec les vieilles habitudes du " mitage " et de mieux préserver l'environnement.

Tout cela, la France, qui est l'un des pays les plus riches du monde, peut le faire. Elle en a les moyens. Il faut faire vivre dans toutes nos villes cette forte ambition !

Je remercie l'Association GAÏA et le DESS Gestion de la Planète de Nice d'avoir rassemblé ces contributions, qui dessinent les contours de nos villes du futur, à l'intention des étudiants et professeurs mais aussi et surtout à l'ensemble des acteurs de la politique urbaine.

Jean-Pierre SUEUR